



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ALIMENTATION COUCHE-TARD REÇOIT UNE DÉCISION DE NON- OPPOSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS ACTIFS DU COMMERCE DE DÉTAIL DE TOTALENERGIES

Laval (Québec) Canada – Le 6 novembre 2023 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard » ou la « société ») (TSX : ATD) annonce avoir reçu une décision de non-opposition de la Commission Européenne (la « Commission ») pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies, qui avait été annoncée précédemment le 16 mars 2023. La société anticipe la clôture de l'acquisition au cours du mois de décembre 2023.

Tel qu'annoncé précédemment le 16 mars 2023, l'acquisition comprend 100 % des actifs en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies en Allemagne et aux Pays-Bas ainsi qu'une participation majoritaire de 60 % dans les entités belges et luxembourgeoises. La transaction sera financée par la société au moyen de ses liquidités disponibles, de ses facilités de crédit existantes, de son programme de papier commercial aux États-Unis ainsi que d'un nouveau prêt à terme.

« La décision rendue par la Commission Européenne est un point marquant en vue de la clôture de cette acquisition, et je veux remercier toutes les personnes impliquées pour leur engagement exceptionnel qui nous a permis d'arriver à ce stade-ci. Cette transaction transformationnelle est en voie d'être conclue d'ici la fin du mois de décembre, et nous sommes très enthousiastes à l'idée d'accueillir de nouveaux collègues et de nouveaux sites au sein de ces quatre pays européens à mesure que nous grandissons pour devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et pour la mobilité à travers le monde, » a déclaré Brian Hannasch, président et chef de la direction de Couche-Tard.



À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est un leader global de l'industrie du commerce de l'accommodation et de la mobilité, opérant dans 25 pays et territoires et ayant plus de 14 400 magasins, dont approximativement 10 800 offrent du carburant pour le transport routier. Sous ses bannières reconnues Couche-Tard et Circle K, elle est l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation aux États-Unis et est un leader dans l'industrie du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier au Canada, en Scandinavie, dans les pays baltes, ainsi qu'en Irlande. Elle a également une présence importante en Pologne et dans la région administrative spéciale chinoise de Hong Kong. Environ 128 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau.

Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc., ou pour consulter ses états financiers consolidés annuels audités, ses états financiers consolidés intérimaires non audités et son rapport de gestion, rendez-vous à l'adresse : <https://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Questions des investisseurs – Relations investisseurs :

Jean-Philippe D. Lachance, Vice-président, Relations investisseurs et Trésorerie
Tél.: 450-662-6632, poste 4619
relations.investisseurs@couche-tard.com

Questions des médias – Relations avec les médias :

Lisa Koenig, Chef de service, Communications globales
Tél.: 450-662-6632, poste 6611
communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer des déclarations prospectives, au sens de la législation en valeurs mobilières, notamment celles concernant l'opération éventuelle. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Ces déclarations se fondent sur les croyances et les attentes actuelles de Couche-Tard et comportent des risques et incertitudes importants sur lesquels Couche-Tard n'a aucun contrôle. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.